

Vers une Eglise sans prêtres

●●● **Michel Legrain**, Paris
Missionnaire spiritain, professeur
à l'Institut catholique de Paris

Bien connue comme historienne du catholicisme français contemporain, Martine Sevegrand entend éviter de manifester des convictions théologiques ou spirituelles, afin de rapporter et d'analyser simplement des chiffres et des faits. Le travail de fourmi minutieuse accompli crève les yeux. Le dépouillement de papiers épars ne fut pas toujours facilité par des autorités religieuses parfois enclines à la rétention des informations disponibles. Quoi qu'il en soit, le résultat final possède une éloquence particulière qui, ici, revêt les allures d'une forte clameur.

Cette dernière est d'autant plus importante à souligner qu'elle ne transparaît guère dans les textes épiscopaux d'alors qui se contentaient de s'alarmer devant le manque de prêtres, tout en multipliant les appels aux jeunes gens susceptibles d'entrer dans les circuits préparatoires à la prêtrise telle qu'elle se pratiquait à l'époque.

Qui aurait prévu, au sortir du dernier Concile, qu'en 30 ans (1965-1995) le clergé séculier français serait passé de plus de 40000 membres à moins de 20000 ? Facteur aggravant : plus de 50 % de ceux-ci ont aujourd'hui dépassé les 70 ans. De plus, la relève s'annonce maigre : à peine plus d'une centaine d'ordinations par an, alors que, 30 ans plus tôt et en deçà, on ordonnait en moyenne 600 nouveaux prêtres chaque année.

Ces chiffres, pour arrondis qu'ils soient ici, amènent à un constat : on assiste à un profond affaissement du nombre de prêtres, et aucun revirement ne semble prévisible. Le chanoine Boulard pouvait encore, en 1950, intituler le livre issu de ses enquêtes : *Essor ou déclin du clergé français ?* (Cerf). A l'époque, le point d'interrogation se justifiait, puisque, raisonnablement, les deux possibilités existaient encore. Aujourd'hui, chacun voit de quel côté est descendu le plateau de la balance.

Discours officiels

Un tel éboulement n'a pas pour cause majeure ce que certains appellent les relâchements conciliaires ou post-conciliaires. Martine Sevegrand cite l'ouvrage d'Albert Houtin, *La crise du clergé*, qui, en 1907, relevait un millier de départs en une dizaine d'années, chiffres qui demeurent à peu près constants jusqu'au Concile : une centaine par an. Officiellement, on a tu pudiquement ces révélations alarmistes. Cependant, tout cela se disait et s'étudiait sous cape. Songeons par exemple aux pensions secrètement versées pour des enfants nés de prêtres ou pour des femmes sans ressources et abandonnées par eux.

églises

Martine Sevegrand

Vers une Eglise sans prêtres.
La crise du clergé séculier en France (1945-1978)
Presses Universitaires de Rennes, Rennes
2004, 325 p.

églises

Officiellement, la hiérarchie évoquait des manques de générosité et de renoncement chez ces partants ou ces défailtants, ou encore un discernement déficient du côté des responsables des séminaires. Evidemment, de telles explications ne tiennent pas la route devant l'accélération de ce mouvement de retrait, ne pouvant à elles seules rendre compte des 4 500 ou 5 000 départs comptabilisés en France entre 1940 et 1980. Mais très rares furent les évêques qui osèrent remettre en cause le fonctionnement institué de la vie et du ministère des prêtres.

Comme il se doit, l'historienne et sociologue s'efforce de repérer l'origine de ces atteintes portées au statut clérical. Elle situe en bonne place la perte de crédibilité d'institutions ecclésiales pensées pour un contexte culturel différent du nôtre. Le clergé avait été préparé essentiellement pour ce qu'un prélat de l'entre-deux-guerres appelait « ces nobles besognes diocésaines », principalement l'animation des paroisses et des œuvres. Evidemment, quand ces lieux de vie deviennent

des zones de léthargie, comment leurs animateurs échapperaient-ils à l'ébranlement de leur propre raison d'être ?

Bien entendu, les lamentations sur un passé révolu ne suffisent pas à ouvrir des routes inédites qui peut-être pourraient susciter de l'intérêt pour la prêtrise. Pour de tels lendemains, il faudrait admettre que les chemins classiques de l'exercice du ministère presbytéral n'ont pas nécessairement pour eux les paroles de la vie éternelle.

L'hémorragie actuelle touchant le clergé devrait être une invitation pressante à la réflexion et à la créativité. Inutile de se fermer les yeux : au train actuel, en 2020, il n'y aura plus en France que 9 300 prêtres diocésains de moins de 80 ans, alors qu'ils étaient encore 20 000 en l'an 2000. « Les prêtres sont appelés à devenir, en France, une espèce en voie de disparition » (p. 149).

Revendications de prêtres

Au moment du Concile, de nombreux prêtres diocésains espéraient que la brise du large viendrait réajuster leur place et leur fonction au sein des communautés chrétiennes, tout en leur reconnaissant une situation ordinaire à l'intérieur de la société civile. Quittant toute onction ecclésiastique, certains d'entre eux disaient hautement combien ils se trouvaient asphyxiés dans un ministère où tout était boutonné et guêtré par décision du sommet romain. Parmi les attentes et les espérances les plus fréquentes, notons le droit au travail salarié, aux engagements sociaux et politiques et à la liberté de fonder une famille. Un prêtre déclarait ne plus vouloir être « la personification ambulante de l'Eglise », le service des structures ecclésiales envahissantes freinant l'essentielle mission évangélicatrice qui définit le prêtre.

Rome, 1969.
Assemblée européenne
des prêtres solidaires,
mouvement contesta-
taire réclamant une
évolution du statut et de
la mission du prêtre.



Martine Sevegrand souligne l'importance qu'a revêtu en France le mouvement *Echanges et Dialogue* (1968-75), qui fut le porte-drapeau des revendications d'une partie d'un clergé qui entendait exercer autrement le ministère sacerdotal. Cependant, devant le refus systématique de tout dialogue que lui opposa l'épiscopat, ce mouvement perdit vite toute crédibilité ecclésiale et se trouva marginalisé, au point de se saborder.

Néanmoins, avant comme après ce mouvement, bien des prêtres-ouvriers étaient arrivés à des conclusions voisines. Mais quelle rupture était envisagée avec le prêtre classique, surtout lorsque la formation de celui-ci s'était déroulée dans des séminaires, petits et grands ! Ce prêtre, que le Concile de Trente avait forgé d'après un style de vie monacal, se trouve évidemment en surplomb et en retrait de la vie habituelle de ses ouailles, et donc plus ou moins déconnecté des problèmes qui marquent leur quotidien. Durant le Concile, le pape Paul VI adressa un message aux pères conciliaires, leur signifiant qu'il n'était pas opportun de débattre publiquement du célibat ecclésiastique. Cette décision recueillit des applaudissements nourris dans l'aula conciliaire. Quant au synode des évêques tenu à Rome en 1971, il verrouilla tout débat de fond, fixant fermement les procédures comme les propositions de textes, aboutissant ainsi aux réaffirmations les plus classiques concernant la fonction et le style de vie du prêtre. Devant une telle fermeture à toute perspective de changement, en France, relève Martine Sevegrand, découragés, « près d'un millier de prêtres séculiers partirent » (p. 133).

De leur côté, les communautés chrétiennes et leur clergé catholique continuèrent à privilégier l'une des deux conceptions du rôle du prêtre, accentuant chez lui tantôt l'homme du culte, tantôt l'hom-

me de la mission évangélisatrice. Le Concile, en effet, n'avait pas voulu trancher, soulignant cependant la dépendance de la mission par rapport à la sainteté du ministre. En théorie, rien n'était donc sérieusement changé. Et ce ne sont pas quelques résistances marginales, telle celle du costume, qui offrent un appel renouvelé pour vivre autrement le ministère presbytéral.

L'exemple de Dijon

La seconde partie de l'ouvrage ici présenté (pp. 137-275) illustre les analyses de l'auteur en prenant Dijon comme démonstration d'un « diocèse sinistré ». Le choix d'un qualificatif aussi percutant n'est nullement racoleur, semble-t-il. Un diocèse moyen, ni meilleur ni pire que les autres. Les évêques successifs attendent de leurs prêtres qu'ils s'investissent totalement dans le poste ministériel où chacun s'est trouvé nommé, et cela parfois depuis un bon demi-siècle. Le Concile ne provoqua guère de vagues dans les fonctionnements institués.

Cependant, du côté des grands séminaristes, beaucoup étaient très à l'écoute de ce qui se disait sur les nouvelles manières possibles d'être prêtres. De plus, ils bénéficiaient des discrets encouragements de quelques-uns de leurs professeurs qui avaient lutté contre l'isolement traditionnel d'un séminaire coupé du monde. La guerre d'Algérie (1956-1962), elle, avait marqué profondément les 45 séminaristes requis : découverte brutale d'un monde culturellement autre, éloignement total de la vie pieuse et protégée qui avait été la leur jusqu'ici, traumatismes divers, y compris chez ceux qui revinrent au séminaire et traversèrent la période des fortes contestations.

églises

Dijon se trouva au quatrième rang des diocèses français pour les adhérents au mouvement *Echanges et Dialogue*, derrière Grenoble, Lyon et Chartres. Ce furent des prêtres plutôt jeunes, surtout des vicaires de paroisses. Comme en bien d'autres diocèses, ils se heurtèrent à une telle force d'inertie que beaucoup se découragèrent. Les uns quittèrent l'état clérical et les autres rentrèrent dans le rang, tous partageant leur désenchantement avec les militants qui avaient pris part à leurs espérances et à leurs combats.

Bien des tensions et des incompréhensions demeurèrent entre ceux qui voulaient des réformes fondamentales et ceux qu'une telle perspective effrayait. Pour tous, l'Eglise était au centre, mais quelle Eglise, et pour quel Evangile ?

Visiblement, dès le milieu de 1970, avec l'hémorragie des prêtres les plus combattifs, on s'orienta vers un réformisme discret, signe d'une reprise en main par l'autorité diocésaine. Cette normalisation fut assurée, humainement mais fermement, par Mgr Decourtray (1971-1976). Il y eut 43 départs de prêtres entre 1945 et 1979, avec une pointe entre 1971 et 1975 (25 défections). Le diocèse avait perdu 10 % de ses prêtres, surtout parmi les plus jeunes. Sur les 40 entrés au Grand Séminaire à l'automne 1968, 5 seulement devinrent prêtres.

Les autorités religieuses seraient-elles systématiquement opposées au changement ? Martine Sevegrand semble le constater en soulignant « la capacité de résistance de l'institution ecclésiale du peuple chrétien » (p. 201).

M. L.

A nos abonné(e)s

Dons, abonnements, réabonnements, vous êtes nombreux à nous manifester votre fidélité et nous vous en remercions très chaleureusement. Mais notre lectorat actuel (2300 abonnés payants) doit encore grandir pour se maintenir à ce niveau. Nous comptons sur vous pour atteindre vos parents, amis et connaissances qui ne nous connaissent pas et pour les inciter à s'abonner à notre revue.

Mais vous pouvez aussi leur offrir
**un abonnement à
choisir !**

Renseignements :

Geneviève Rosset, administration, *choisir*
18, r. Jacques-Dalphin, 1227 Carouge
☎ 022 827 46 76